

L'écho du Cedapa

L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Lettre ouverte au Président de la République

Monsieur le Président,

« Je n'ai toujours pas reçu mon paiement pour 2018 » se lamentait récemment un jeune collègue signataire d'une MAEC SPE. A cela s'ajoutent les retards de 2016 et 2017 qui ne sont toujours pas soldés, ce n'est plus tenable ! Et pourtant, nous pensions avoir anticipé le problème en demandant le versement d'une A.T.R. fin 2018, pour l'année en cours. Résultats des courses : les paiements prévus en mars au plus tard pour nous, d'après le calendrier officiel, sont reportés dans la majeure partie des cas !!

Depuis maintenant 3 ans nous avons multiplié les initiatives, alerté à tous les échelons, remué ciel et terre pour régulariser la situation, mais en vain. Nous avons vraiment l'impression de nous battre contre des moulins à vent ! Aussi, en désespoir de cause, je m'en remets à vous Monsieur le Président. Afin de remédier à cette situation catastrophique pour certains d'entre nous ; elle est tout aussi désastreuse pour l'image de l'Etat censé montrer le bon exemple et redonner des perspectives auprès des 4000 éleveurs qui se sont engagés dans la transition agroécologique, avec le soutien appuyé de la Région Bretagne, et qui est une réussite unique dans l'hexagone. En effet, nos systèmes herbagers répondent à tous les enjeux majeurs : reconquête de la qualité de l'eau, préservation et enrichissement de la biodiversité, atouts techniques contre le réchauffement climatique (stockage de carbone, consommation d'intrants réduite). Sans oublier, ce qui ne gâche rien, une remarquable efficacité économique. Pendant ce temps, les plans « écophytos » défilent, le dernier en date constituant un échec patent. Qu'à cela ne tienne, le « contrat de solutions » a été signé en grande pompe comme il se doit et devant une nuée de journalistes. Et c'est reparti pour un tour, on prend les mêmes et on recommence pour un résultat connu d'avance, une véritable gageure !

Monsieur le Président, si nous n'avons pas de « contrat », nous avons des solutions. Pouvons-nous continuer à les mettre en oeuvre dans le cadre de la prochaine PAC ? Rien n'est moins sûr. Certains acteurs influents plaident pour une refonte de la conditionnalité des aides et un allègement du verdissement actuel ! La logique du guichet ne saurait l'emporter sur la qualité du projet au vu de l'urgence des défis à relever. J'ai encore en mémoire les propos de John Fitzgerald Kennedy que vous avez récemment repris : « ne vous demandez pas ce que votre Pays peut faire pour vous, mais demandez vous chaque matin ce que vous pouvez faire pour votre Pays ». Sachez, Monsieur le Président, que le sens de l'engagement et de la défense de l'intérêt général font partie de notre ADN. Notre MAEC, c'est notre quinquennat à nous, notre contrat social avec la société, aussi nous estimons, sans être forcément des adeptes de la rémunération au mérite, que nous méritons notre rémunération. Il en va du respect mutuel des engagements.

J'espère vous avoir sensibilisé, à travers ces quelques lignes, à l'intérêt de notre démarche et je serais ravi de poursuivre avec vous cet échange.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en notre très haute considération.

Patrick THOMAS, Éleveur et Président du CEDAPA

* A.T.R. : Avance de Trésorerie

Une année de pâturage à l'EARL Kerbabu



Cette année, l'Echo vous propose de suivre Elisabeth et Pascal Beuzit tout au long de l'année dans chaque numéro pour voir leurs pratiques de gestion du pâturage. Dans ce premier épisode, nous vous présentons la ferme et le premier tour de pâturage.

Les objectifs sur la ferme

Elisabeth et Pascal sont éleveurs laitiers à Plouigneau dans le Finistère. Leur premier objectif est d'optimiser le travail pour améliorer les conditions de travail, faciliter le remplacement et se dégager du temps libre. Leur second objectif est d'être le plus économes possible. Cette année ils sont en réflexion pour une conversion en bio. Ils souhaitent se rapprocher le plus possible du cahier des charges pour voir la faisabilité avant de s'engager. Pour cela, Pascal et Elisabeth doivent diminuer leur effectif à 55 vaches pour avoir assez de stock pour la ration d'hiver qui sera basée sur de l'enrubannage et du maïs. Le groupage des vêlages au printemps et à l'automne est en cours dans l'objectif de diminuer le travail l'hiver et en août.



« L'objectif est de terminer le déprimage entre le 15 et le 20 avril. »

Le déprimage

Elisabeth et Pascal conduisent un troupeau de 62 vaches sur 63 hectares. Le pâturage hivernal s'est terminé le 12 janvier : « L'hiver on accepte de matraquer les parcelles car après elles seront au repos pendant 2 mois » explique Pascal. Les parcelles sont peu portantes ce qui rend le déprimage compliqué. « Pour respecter les deux mois de repos des prairies, nous avons fait pâturer les vaches ailleurs sur les parcelles à casser, les parcelles génisses et du RGI. Les vaches sortaient environ 3 heures l'après-midi lorsque le temps le permettait. La ration était composée de 11 kg MS de maïs ensilage distribué en deux fois, 3kg de correcteur (colza) et le reste au pâturage en remplacement de l'enrubannage. » précise Elisabeth.

Le déprimage des paddocks destinés aux vaches a démarré le 10 mars pendant 3 après-midi, puis la

pluie n'a pas permis de continuer pendant 10 jours. « On a repris le déprimage des 10 paddocks de 3 jours le 22 mars en pâturage jour et nuit. L'objectif est de terminer le déprimage entre le 15 et le 20 avril. » détaille Pascal. « A la sortie des VL, les rumex et refus doivent être entamés et on doit voir la terre pour faire taller les graminées et donner de la lumière aux trèfles. C'est une éducation des animaux, au début elles râlent mais elles s'habituent d'année en année. » La ration est constituée de 4 kg MS de maïs ensilage distribués en deux fois et du pâturage. Pour Elisabeth, il est important d'avoir au minimum une place par vache au

La ferme

2 UTH

63 ha de SAU, terres peu portantes :

54 ha de prairies dont 11 ha de prairies naturelles, 7 ha de fauche, le reste en RGA-TB et fétuque élevée. ; 7 ha de maïs et 2 ha d'orge.

Chargement : 1.34 UGB/ha

Surface accessible aux VL au printemps : 22.4 ha, soit 40 ares/VL pour 55 VL traites. Découpés en paddocks de 3 jours.

Pâturage génisses 1ère année : 8.9 ha ; Pâturage génisses 2ème année : 7.7 ha gérés en paddocks.

Un calendrier de pâturage est utilisé pour les VL et un autre pour les génisses.

Fauche : 7.1 ha

62 VL Normandes et PH croisées en Rouge norvégienne et Brune. 6200 L produits/ VL

Coût alimentaire 2018 : 36€ / 1000 L

cornadis pour que chaque vache ait sa ration complète. « On ne regarde pas le tank tous les jours mais à chaque récolte et il n'y a pas de variation de lait. » ajoute Elisabeth.

Dans le prochain épisode

Nous ferons le bilan du tour de pâturage suivant. Elisabeth et Pascal souhaitent revoir la surface attribuée aux génisses pour augmenter l'accessible aux VL suite à la diminution de l'effectif de génisses pour arriver à diminuer le chargement.

CINDY SCHRADER, ANIMATRICE CEDAPA

> Formations et Portes ouvertes

- **Fiscalité agricole en système herbager**: quelle stratégie fiscale adapter à son exploitation ? Intervention d'un expert comptable. Juillet 2019.

- **Panneaux solaires photovoltaïques**, intérêts pratiques et économiques, coûts, entretien. Juillet 2019.

- **Rallye herbe Rance (22)** : Un rallye herbe ouvert à tous aura lieu le **mardi 4 juin dans le secteur de la Rance (Dinan)** chez un éleveur laitier pour un tour d'herbe et des échanges sur la gestion du pâturage. **14h00**.

- **Rallye herbe Plougar (29)** : Un rallye herbe ouvert à tous aura lieu le **mardi 21 mai à Plougar** chez un éleveur laitier pour un tour d'herbe et des échanges sur la gestion du pâturage. **13h30**. 2 UTH 47 VL croisées, 4800 L produits / VL. 41 ha tout herbe. Vêlages groupés de printemps et d'automne. **Objectifs** : faire vieillir les prairies, maximiser la production de lait / ha, avoir un impact faible voire positif sur l'environnement.

- **Porte ouverte : Jeudi 6 juin** - Chez Yannick Jestin - Lanmeur (29) : 48ha de SAU dont 45 ha d'herbe et 3 ha de betteraves, 50 VL croisées, 5757 L produits/VL, coût alimentaire 29€/1000 L, 1 UTH en bio.

- **Porte ouverte** : Jeudi 13 juin - Chez Alan Gouaziou - Ploubezre (22) : 3 UTH, conversion bio, 160 ha, 130 VL - Plus d'informations Page 4 - Fermoscopie.

- **Démonstration d'un andaineur à tapis et échanges autour de la gestion de l'herbe** : En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, une journée technique se déroulera ce printemps à l'EARL des Mouettes Rieuses, à Hillion (22). Date à définir selon la date de fauche de l'éleveur. Pour recevoir toutes les infos, merci de nous contacter.

- **Visites chez Jean-Yves Penn** : Jean-Yves Penn est installé à Ploërdut (56) sur un système tout herbe en vêlages groupés de printemps. La salle de traite est fermée environ 3 mois de Noël à mars. L'exploitation fonctionne avec 40 vaches sur 52 ha.

Jeudi 16 mai : découvrir un système vêlages groupés de printemps expérimenté et abouti.

Jeudi 12 septembre : comprendre plus précisément le fonctionnement d'un système tout herbe durant l'été et zoomer plus particulièrement sur les haies fourragères pour pallier à la sécheresse.

Plus d'informations et inscriptions : 02 96 74 75 50

> Événements

Les vêlages groupés de printemps :

Bienvenue chez Ronan Guernion, éleveur laitier à Tonquédec dans les Côtes-d'Armor. Nous le suivrons tout au long de l'année 2019 pour mieux comprendre son système de production atypique ainsi que la manière dont les vêlages groupés au printemps influent sur son travail au fil des saisons. Rendez-vous sur YouTube "CEDAPA 22" pour visionner la vidéo !

Porte ouverte au GAEC de la Sapinière :

A Bourbriac, le samedi 30 mars, le GAEC de la Sapinière a ouvert ses portes dans le cadre d'un Projet d'Initiatives et de Communication d'un groupe de trois étudiants du Lycée de Kernilien. A cette occasion plus de 400 personnes sont venues visiter la ferme pour apprécier l'histoire du GAEC et voir les conséquences du changement de système au fil des dernières années. Quelle surprise encore pour certains de voir un troupeau en forme avec une alimentation à base d'herbe... Le député Yannick Kerlogot a souligné la pertinence des systèmes herbagers sur le territoire au vu des enjeux actuels et futurs.

Formations sur les substituts à la litière paille :

Le CEDAPA organisait une formation sur les alternatives à la paille le 21 mars dernier. Une dizaine d'éleveurs étaient présents et ont pu échanger sur les alternatives à la litière paille pour les bovins : miscanthus, dolomie, chaux, copeaux de bois, sciure,... Si la thématique vous intéresse,

Rejoignez-nous sur notre page facebook et notre chaîne YouTube
« CEDAPA 22 » !

ANNONCES

A vendre

Vends veaux femelles croisées 3 voies en bio.

Contact : 06.72.37.66.43 (Pierre -Yves Ples-six et Sylvie Hamon)

Emploi

Recherche un.e salarié.e à temps partiel (environ 18h/sem) pour septembre 2019. Personne motivée et intéressée par l'élevage avec ou sans expérience (traite, soins des veaux, raclage/paillage, chantiers clôtures, etc)

Contact :

Maëlle : 06.45.70.24.26

Florent : 06.51.52.00.87

Philippe 06.99.90.05.38

Un virage à 180 degrés pour la ferme de 130 vaches.



Alan Goaziou, administrateur au Cedapa, s'est installé en 2014 sur la ferme familiale à Ploubezre. A son installation la ferme part à l'intensification mais la maladie de son père va être un élément déclencheur pour entamer un virage à 180 degrés.

L'installation en JA pousse à l'agrandissement

« Avant mon installation, mon père était en GAEC avec mon oncle. La ferme faisait 100 ha dont 45 ha de maïs, 25 ha de céréales, 30 ha d'herbe et seulement 10 ha accessibles aux 70 vaches laitières. C'était un système maïs classique avec des taurillons et des vaches allaitantes. » explique Alan. « J'ai fait mon stage dans une ferme bio en système pâturant à Cavan, ça m'a donné envie de m'installer en bio, mais c'était un trop gros chamboulement pour mon père. Pour lui, il fallait produire, faire de grosses journées. En 2014, je me suis installé avec mon père et un salarié qui remplaçait mon oncle parti en retraite. J'avais trouvé 9 ha accessibles en plus des 10 ha sur notre parcellaire et on a récupéré 50 ha à 10 km pour faire les céréales. C'était la fin des quotas, j'ai eu 300 000 litres de lait à mon installation en plus des 600 000 litres de la ferme. Mon objectif était de pouvoir vivre de la ferme à trois. On a arrêté les vaches allaitantes et augmenté le troupeau à 100 vaches. Puis on est parti à l'agrandissement : demande d'autorisation pour 150 vaches, mise aux normes, salle de traite, fosse à lisier, fumière, agrandissement des logettes pour 600 000€ d'investissements. La première année de mon installation on a vendu 920 000 litres de lait. On a tiré sur les vaches, qui tombaient souvent malades. »

La ferme

3 UTH, conversion bio
SAU 160 ha : 100 ha prairies, 25 ha maïs, 35 ha céréales
130 VL ; 6500 L vendus/ VL
48 ha accessibles
Annuités en 2018 : 88 000€
EBE 2018 : 197 754 €

« Soit j'arrête tout, soit je change tout »

« En 2015, mon père est atteint d'un cancer, causé par les traitements chimiques. A ce moment-là je me suis dit soit j'arrête tout, soit je change tout. J'ai cherché des offres d'emplois, cherché comment changer mon système. Il fallait trouver une solution pour rembourser les annuités et payer deux salaires, le mien et celui de mon frère Tristan qui remplace mon père. Nous avons dû nous séparer de notre salarié. Je suis allé à la porte ouverte d'une ferme en système herbager avec le Cedapa. Ensuite le Cedapa est venu chez moi et on a analysé en détail mon parcellaire pour trouver de la surface accessible. Dans ma tête il n'y avait pas d'autres surfaces envisageables car ici on est entouré de maisons. Je ne voyais pas où aller. Résultat, je suis passé de 19 ha à 35 ha d'accessible juste en acceptant d'aller jusqu'à 600 mètres. Je pensais que les vaches allaient fatiguer

et qu'elles allaient se casser les pattes. Finalement 600 mètres, ce n'est rien du tout, les vaches sont en meilleure santé ! Les frais véto ont été divisés par deux ! »

Le système herbager, le goût du changement

« Nous avons signé une MAE SPE 28 % de maïs dans la SFP et 55 % d'herbe dans la SFP, alors que nous avions l'inverse initialement ! En 2016, nous avons implanté 32 ha d'herbe et diminué les céréales. La MAE nous a permis de faire face aux achats de semences de prairies, à la diminution de revenu issu des céréales et à la chute du prix du lait. Nous avons dû apprendre à travailler avec l'herbe. Je pensais que ça allait nous donner plus de boulot avec la gestion des paddocks, des fils, etc... Mais finalement non, car lorsque les vaches sont dehors, les logettes ne sont pas à nettoyer.



« Soit j'arrête tout, soit je change tout. »

En 2017, nous sommes entrés dans un groupe herbe du Cedapa. Nous sommes passés en paddocks de 2 ha pour 120 vaches et au fil avant, avec des temps de retours d'environ 28 jours. Nous avons arrêté l'aliment de mi-avril à mi-août, mais nous n'avons pas fermé le silo la première année. Résultat, nous avons un EBE qui a augmenté de 80 000 € malgré une baisse de production du lait, notre coût alimentaire a diminué de 25 €/1000 litres vendus. Ces résultats nous ont donné envie de faire encore mieux. En mai 2018, Charlotte, ma compagne nous a rejoint, ce qui a permis de grands changements dans l'organisation du travail. Nous travaillons désormais un week-end sur trois et nous prenons des vacances. Nous avons également entamé une conversion bio en 18 mois, testé le maïs épi et le fauchebroute, commencé le croisement du troupeau et le regroupement des vèlages. En 2019, la surface en maïs épi sera augmentée et nous allons amener nos vaches jusqu'à 1 km au plus loin pour passer à 50 ha accessibles au pâturage. »

CINDY SCHRADER, ANIMATRICE CEDAPA

Quels bénéfices de l'élevage à l'herbe pour l'éleveur, l'animal, le consommateur et le territoire ?

Le 12 et 13 mars se tenaient à Paris les journées de l'Association Française pour la Production Fourragère. Une centaine d'agronomes, de vétérinaires, d'écologues, d'agriculteurs, de techniciens et d'enseignants étaient présents pour échanger et faire le lien entre composition de la prairie, santé humaine et santé animale. Retour sur ces Journées de Printemps.

Les prairies représentent aujourd'hui 42% de la SAU nationale. Elles fournissent de nombreux services environnementaux et contribuent à l'aménagement du territoire, au maintien des zones humides, à la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires, à la vie biologique des sols ou encore au stockage de carbone. Des études prouvent également que le pâturage amène une bonne qualité nutritionnelle et organoleptique des produits consommés (produits laitiers, viande). L'intérêt de la prairie ne semble plus être à démontrer et pourtant de nombreux freins existent encore vis-à-vis de la conduite au pâturage des ruminants : Quels impacts sur la santé animale ? Quelles répercussions sur la santé humaine via la qualité des produits consommés ?

Quels sont les avantages et risques du pâturage vis-à-vis de la santé des bovins ?

Cette synthèse, réalisée dans le cadre du projet Sant'innov, montre que le pâturage est bénéfique à la santé des bovins grâce à la réduction de la pression infectieuse. Les boiteries ou blessures des membres, les mammites et métrites ou encore certaines parasitoses cutanées (gale, dermatophytose) sont nettement diminuées et la transmission au sein du troupeau est limitée. L'étude montre également que les vêlages sont facilités au pâturage et que la mortalité des bovins y est moindre, comparés à une conduite d'élevage en bâtiment. Malgré ces effets positifs, il existe certains risques pour la santé des bovins que l'éleveur doit apprendre à gérer, tels que les parasites internes (strongles, grande douve,...). Le développement des chemins est un aménagement nécessaire pour prévenir des boiteries. Le risque d'infestation par les mouches et les tiques est également plus élevé au pâturage. Enfin la météorisation ou la tétanie d'herbage demande une grande maîtrise des jeunes pousses d'herbe. Malgré ces quelques risques, les vaches sont cependant en meilleure santé au pâturage.

Quel lien existe-t-il entre l'élevage à l'herbe, la qualité des produits et la santé humaine ?

Les produits laitiers tiennent une place importante dans la consommation des Français. Ils ont des effets favorables sur la réduction du risque de développement de différentes pathologies mais sur le plan nutritionnel, ils apportent beaucoup de matières grasses

ayant un effet délétère sur la santé s'ils sont consommés en excès. En revanche, les produits laitiers apportent assez peu d'Acides Gras (AG) essentiels comme les Oméga-3.

Quel est l'impact de la conduite au pâturage sur la composition des produits laitiers en acides gras délétères et en oméga-3 ?

Des études de l'INRA montrent que la conduite du troupeau au pâturage permet la réduction notable de certains AG saturés dont il faut limiter la consommation. En revanche, les AG Oméga 3 (qui ont un effet bénéfique pour la santé), quant à eux, sont augmentés.

Quels sont les principaux facteurs de variation de la composition du lait ?

La conservation de l'herbe joue un rôle important sur la composition des produits laitiers. Le foin séché au sol est le mode de récolte qui influence le plus la teneur et le profil en AG. La proportion d'AG oméga 3 diminue nettement lors de la fenaison, car cet AG est principalement situé dans les feuilles. Les pertes mécaniques dues à la fenaison font chuter cette teneur. A l'inverse, la teneur en AG saturés situés principalement dans les tiges, est plus importante. L'ensilage d'herbe en coupe directe est le mode de récolte qui influence le moins la teneur en AG. La composition botanique joue également un rôle dans la teneur en AG.

Finalement, malgré certaines contraintes, liées à la gestion du pâturage, sur la santé des bovins comme le parasitisme, l'intérêt du pâturage se mesure grâce à la réduction des problèmes sanitaires du troupeau et à la réduction en AG saturés et via l'amélioration des apports en AG Oméga-3.

Sources / Pour aller plus loin :

Quels bénéfices de l'élevage à l'herbe pour l'éleveur, l'animal, le consommateur et le territoire ?
Acte des Journées de l'AFPP
12-13 mars 2019

MORGANE COULOMBEL, ANIMATRICE CEDAPA

Les alternatives à la litière paille pour les bovins.

Dans un contexte de volatilité des prix de la paille et de la cohérence de l'utilisation de litière conventionnelle en agriculture biologique, de nombreux éleveurs sont à la recherche d'autonomie et s'interrogent sur leurs modes de litières et les alternatives existantes. Le déclic s'est parfois produit durant l'été 2018, où le prix de la paille a pu s'envoler jusqu'à parfois 175€/tonne dans les régions les plus sèches. Retour sur les alternatives à la paille, leurs avantages et inconvénients, coût et disponibilité.

Le miscanthus, une litière en vogue mais concurrencée par la filière méthanisation

Le miscanthus, aussi appelé « Herbe à éléphant » est une graminée pérenne qui se développe à partir du rhizome. Cette plante venue d'Asie, a fait son apparition sur le sol français depuis une dizaine d'années. 5000 ha sont implantés en France aujourd'hui, mais ils sont principalement destinés à l'approvisionnement des méthaniseurs et des chaudières. Le miscanthus se sème au printemps sur des terres profondes. Il est planté à 15 cm avec une planteuse spécifique. Le désherbage n'est pas nécessaire, grâce au mulch de feuilles tombées au sol à la sénescence. Elle ne nécessite pas non plus d'engrais. Il faut compter un investissement de 2500-3000 €/ha à l'implantation, pour avoir par la suite une durée de vie autonome de 15 à 20 ans. La plante se récolte en sec à la sortie de l'hiver et repousse l'année suivante. L'ensilage se fait de manière classique avec une ensileuse à maïs. Il faut compter un rendement de 10 à 25 t de MS/ha selon les terres.

Le passage d'un outil à dents tous les jours est nécessaire pour remuer la litière et la faire sécher. Isabelle Connan, à Bourbriac a planté 4 ha de miscanthus en avril 2019 pour la litière en logettes « *Cette année, avec les aléas climatiques, le prix de la paille s'est envolé ! Nous sommes chaque année excédentaires en fourrages mais pas autonomes en paille. Nous avons donc de la surface disponible pour augmenter notre autonomie ! D'ici 2 ans, nous pourrons utiliser le miscanthus comme litière !* ».

Litière et amendement calcique !

La dolomie est un carbonate qui s'utilise habituellement comme chaulage pour amender les sols, tout comme la chaux. Ces amendements basiques sont utilisés par bon nombre d'éleveurs pour substituer la litière paille. L'amendement est épandu en même temps que le lisier. Franck et Maud Le Breton, au Haut-Corlay, utilisent du carbonate de calcium comme litière dans les logettes des vaches taries : « *Avant on épandait 10 tonnes de carbonate à l'année. Maintenant c'est la quantité nécessaire utilisée en litière pour nos 50 VL pour 70 jours en bâtiment sur une année entière. On économise la litière, et en plus, on ne fait qu'un épandage lisier-carbonate au lieu de deux !* ».

Les plaquettes de bois, une valorisation bocagère

Les plaquettes de bois sont également utilisées comme litière. Cet usage permet de valoriser les haies bocagères et bosquets sur l'exploitation. Des Cuma départementales proposent de couper le bois, de le broyer avant de le faire sécher 3-4 mois pour un meilleur pouvoir absorbant. C'est le cas de la Cuma Ecovaloris dans la Manche (50), créée en 2002. La Cuma possède 2 déchiqueteuses à grappin pour un coût de 250€/heure rotor, et un débit de 25 à 40 m³/heure. Les objectifs sont multiples : valoriser l'ensemble du bois issu de l'entretien des haies, y compris les branchages (+ 30% par rapport au bois bûches), améliorer l'autonomie de l'exploitation, gagner du temps sur le paillage, améliorer le confort des animaux. Les effets recensés par les éleveurs utilisant de la litière en bois déchiquetés sont multiples : un bon drainage des jus, une plus grande propreté, une plus grande longévité, une efficacité antidérapante et un bilan de santé positif des vaches. Une dizaine d'éleveurs des Côtes d'Armor envisagent également l'achat d'un broyeur pour l'hiver 2019-2020, afin de valoriser leurs haies et développer l'autonomie pour la litière des bovins.

D'autres alternatives existent...

De nombreuses autres alternatives existent et ont été testées par quelques agriculteurs volontaires, répartis dans toute la France : anas de lin, paille de riz, paille de maïs, menues paille ou encore sable forment des solutions diversifiées pour remplacer ou diminuer la consommation de paille. Cependant, peu de références existent sur ces substituts et leur disponibilité peut s'avérer restreinte selon la localisation, comme pour la paille de riz (surtout disponible en Camargue) ou la paille de maïs (disponible dans les bassins de production de maïs grain dans le Sud de la France).

Solidarité entre agriculteurs

A l'automne 2018, une grande solidarité s'est mise en place entre agriculteurs. Plus de 1 000 tonnes de paille de maïs ont été andainées, pressées et transportées depuis l'Alsace vers le Doubs pour faire face à la sécheresse et répondre aux besoins urgents des éleveurs face à la pénurie.

Liste des substituts à la litière paille issue de témoignages et d'études

A quantité égale	Coût (€/tonne)	Confort	Santé	Pouvoir absorbant	Disponibilité	Avantages + Inconvénients -	Dominante aire paillée / logettes
Paille de céréales (références)	55 (à 170...)	=	=	=	Discutable	+ Sous-produit culture + Connaissance - Besoin pailleuse - Risque sanitaire (poussière/échauffement)	Les 2
Miscanthus	50-120	+	+	+	Moyenne, compétitivité des filières énergies	+ Potentiellement pas besoin de pailleuse ni de presse + Peu d'échauffement de la litière + Peu de mammites car peu de sensibilité aux germes + Culture pérenne, besoins faibles en intrants - Implantation couteuse - Entrée en production 2 ans après implantation	Les 2
Dolomie	45	-	+	+	Moyenne	+ Meilleure santé des mamelles et moins de problèmes respiratoires + Litière ne chauffe pas +/- Un seul épandage dolomie/effluents au lieu de 2	Aire paillée
Chaux	69	-	+	+	Forte	+ Meilleure santé des mamelles et moins de problèmes respiratoires + Litière ne chauffe pas +/- Un seul épandage dolomie/effluents au lieu de 2	Logettes
Plaquettes de bois	50-100	+	+	+	Forte, entretien des bocages et des bois	+ Entretien du bocage + Très drainant + Pas de poussière	Aire paillée
Sciure de bois	55	=	=	+	Moyenne, entretien des bocages et sous-produit scierie	+ Entretien du bocage +/- Très absorbant - Colle à la mamelle - Poussière	Logettes
Anas de lin	60-100	=	=	+	Faible, Normandie, Belgique, Pays-Bas	+/- Très absorbant +/- Produit 2 à 3 fois moins de fumier que la litière de paille traditionnelle. - Difficile à manipuler et à utiliser si fibres longues	Les 2
Paille de riz	15-130	=	-	-	Faible, Camargue	+ Moins de poussière + Ne s'échauffe pas + Excellent fumier + Peu inflammable - Si brins trop longs : risque de blessure pour les trayons - Tendance à s'enfoncer dans la litière	Les 2
Paille de maïs	?	-	-	-	Moyenne	- Paille plus lourde donc difficile à répartir - MO retirée du sol et soumis à l'érosion - Qualité médiocre	Les 2
Paille de colza	60	-	-	-	Moyenne	- Faible absorption - Propreté moyenne des bovins - Risque de blessure des trayons	Les 2
Menues paille	30	=	-	-	Forte	+ Logettes propres + Paillage facile car très léger - S'accroche aux poils de la mamelle - Plus dur à manipuler	Les 2
Sable	10	=	+	-	Forte	+ Faible entretien - Très peu absorbant	Les 2

La liste de ces substituts à la litière paille n'est pas exhaustive mais répertorie un bon nombre de matériaux utilisables pour substituer la paille de céréales. Les alternatives sont nombreuses et l'utilisation de ces matériaux est variée : seuls ou en combinaison, en aire paillée, en logettes ou en logettes creuses, avec autant de pratiques différentes que de témoignages.

MORGANE COULOMBEL, ANIMATRICE CEDAPA

Toujours plus de poules pour aider les enfants.

Dans l'écho N°113, nous vous avons présenté « La Poule Aux Enfants », une association créée en 2010 par Olivier Josset, éleveur au GAEC de Faouët à Hillion. Zoom sur le dernier projet en date et les orientations futures.

L'association la Poule Aux Enfants

L'objectif de la PAE est de récolter des fonds afin de pouvoir aider des populations défavorisées du Sénégal, notamment les enfants, à accéder à une alimentation équilibrée, et ce en essayant de promouvoir une agriculture locale et autonome. C'est en mettant en place des poulaillers que l'association y parvient. En effet, la PAE est aujourd'hui à son 6^{ème} projet de poulailler, soit plus de 6000 poules et 1000 poulettes aux 4 coins du Sénégal, qui sont aux bénéfices de plus de 1000 enfants.

Exemple du projet 2018/2019

Olivier Josset : « Pour le dernier projet, nous avons été contacté par une petite association locale du Sénégal début 2017. Elle souhaitait mettre en place un poulailler à Gorja, petit village à 20 km de la frontière Nord de la Gambie. Nous avons étudié le projet, la faisabilité technique, économique et le lien avec les enfants qui en seront bénéficiaires. Leur principe de fonctionnement nous a séduits. Les bénéfices du poulailler permettront la création d'une cantine scolaire, l'amélioration de la maison de santé et l'achat de fournitures scolaires.



Grâce aux dons, à la vente de bières et au loto bouse organisés par la PAE, nous avons bouclé le budget nécessaire au projet, soit 22 000 €. Le chantier de construction du poulailler a démarré en janvier 2018. Les premiers poussins (350 poulettes futures pondeuses), sont arrivés en février 2019 d'une couveuse locale. Un lot de 350 poussins arrivera tous les 6 mois.

Les premiers œufs seront commercialisés début juillet 2019 et l'équilibre économique de la petite association locale sera atteint fin juillet. La PAE se retirera financièrement du projet, tout en continuant d'apporter gratuitement le suivi technique et économique durant 1 an. Ensuite un suivi sera réalisé, moyennant la rémunération du technicien. »

Les bénéfices réalisés à ce jour pour les poulaillers mis en place par la PAE au Sénégal sont en moyenne de 1 500 000 cfa/an (env, 2400 €) par poulailler, ce qui représente un repas par jour pour environ 100 enfants et environ 40 000 œufs autoconsommés.

Futur projet, le maraîchage.

« Nous travaillons actuellement sur la mise en place d'une unité d'agroforesterie. » explique Olivier. « L'idée est de lier la production d'œufs à la production maraîchère et fruitière, via l'utilisation du fumier de poule. Les bénéfices de cette production étant toujours destinés à l'amélioration de la nourriture des enfants, de leur scolarité et de leur formation future professionnelle. »

Pour en savoir plus sur la Poule Aux Enfants, rendez-vous sur lapouleauxenfants.jimdo.com et sur Facebook.

CINDY SCHRADER, ANIMATRICE CEDAPA

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Patrick Thomas

Comité de rédaction : Jeanne Brault, Elisabeth Beuzit, Pascal Hillion, Franck Le Breton, Amaury Lechien, Olivier Josset.

Animation, coordination : Cindy Schrader

Mise en forme : Morgane Coulombel ; Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier

Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.

N° de commission paritaire : 04121 G 88535 - ISSN : 2649-8049

Je m'abonne à l'écho

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Commune :

Profession :

Bulletin d'abonnement à retourner avec

L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex

Je m'abonne pour

Adhérents / étudiants
Non adhérents / établissements
scolaires
Soutien, entreprises
Adhésion Cedapa

1 an
(6 numéros)

23 €
32 €
45 €
100 €

2 ans
(12 numéros)

35 €
55 €
70 €



Côtes d'Armor
le Département



J'ai besoin d'une facture